

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 41 (1977)
Heft: 161-162

Artikel: "Se mettre sur son trente-et-un"
Autor: Pinon, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« SE METTRE SUR SON TRENTE-ET-UN »

Le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, en son tome III, 1908, 1-2, p. 23, posait la question que voici : « Quelle est l'origine des expressions curieuses « se mettre sur son quatorze, sur son trente-et-un, *èsse tiré so sès qwinze* » (Malmedy, [d'après le dictionnaire d'Hubert] Scius), qui signifient « se faire beau, faire grande toilette » ? Et ledit *Bulletin* n'apporta jamais de réponse...

Ne voilà-t-il pas que la question rebondit grâce au Liégeois Jean-Marie Paisse, qui publie dans *Le Monde alpin et rhodanien* II, 1974, p. 188, une note explicative intéressante.

Je voudrais revenir sur ce petit problème en fournissant d'abord une documentation plus ample, et en rappelant quelques propositions venues d'ailleurs.

A. Les données.

1. « Être sur ses trois fétus » : expression notée à Liège, mais qui peut venir du Condroz liégeois, par Arthur Xhignesse dans le *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, XL, 1900, p. 55 :

i fât l' veûy li dimègne quand il èst so sès treûs fistous,
' il faut le voir le dimanche quand il est sur ses trois fétus '.

Cette expression est corroborée par les lexicographes : par Jean Haust et Élisée Legros dans leur *Dictionnaire français-liégeois*, 1948, p. 29 a, d'après Henri Forir, *Dictionnaire liégeois-français*, mais je ne trouve rien de semblable après vérification chez cet auteur ; ainsi que par Dominique Beaufort, *Lexique liégeois*, 1952, p. 207, qui traduit par ' être tiré à quatre épingles '.

2. « Être sur ses quatre fétus » : expression fournie d'abord par Joseph Dejardin dans le *Dictionnaire des Spots ou Proverbes wallons*, 2^e édition, II, 1892, p. 177, non seulement pour Jodoigne :

èsse sê sès quate fèstès

mais encore pour Braine-l'Alleud d'après Michel Renard, *Les Aventures de Jean d'Nivelles*, 1890³, chap. VII :

*Come i-n'a pus si lon, il èst timps qu' djè m' mète
Dèssu mès quate fèstus. Abîye à nosse twèlète !*

' Comme il n'y a plus si loin, il est temps que je me mette — Sur mes quatre fétus. Vite à notre toilette ! '

L'enquête de la Société de Littérature wallonne permet d'ajouter quelques notations : à Wavre, on dit *s' mète d'ssu sès quate fistus* ou *fustus* ; à Liège, *si mète so sès qwate fistous*, notamment si l'on se reporte à Joseph Kinable dans le *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, XXIV, 1889, p. 336 et à une note de Henri Gaillard, de Tihange-La Neuville, lequel affirmait en outre que « du côté de Melreux » on disait de même. Dominique Beaufort, *loco citato*, indique que l'on peut « être mis so sès treûs ou sès qwate fistous », c'est-à-dire ' ajusté avec un soin extrême '. A cette notation liégeoise, ajoutons un passage d'Aimé Quernol, alias le Dr Léonce Marique, dans *Coucou, mon parrain*, 1976, qui se situe en Hesbaye liégeoise : « Il y avait tellement de jeunes hommes et de jeunes filles qu'on n'aurait pas pu les compter et tous *habillés sur leurs quatre fistous*, bien entendu » (p. 72).

3. 'Être (mis) sur ses quatre filets' : noté par Jean Haust dans le *Dictionnaire liégeois*, 1933, p. 268 b, avec l'exemple :

*èlle èst mètowe so sès qwate filèts,
' elle a ses beaux atours '.*

Cette notation est corroborée par le *Dictionnaire français-liégeois*, p. 29 b, qui donne en exemple :

*èle s'a mètou (ou moussî) so sès qwate filèts,
' elle s'est mise (ou habillée) sur ses quatre filets '.*

Exemple repris à Charles du Vivier de Streel, lequel traduit dans son dictionnaire manuscrit par ' elle est tirée à quatre épingles '. Dominique Beaufort, p. 207 de son ouvrage, dit la même chose au masculin :

èsse mètou so sès qwate filèts.

J'ai rencontré l'expression dans les *Œuvres Wallonnes* d'Émile Gérard, I, 1890, p. 29 :

*tot l' vèyant so sès qwate filèts.
' en le voyant sur ses quatre filets ' ;*

Revue de linguistique romane.

et p. 148 :

èt l' houyeû so sès qwate filèts,
' et le mineur sur ses quatre filets '.

Ainsi que dans *Li Famille Tassin*, roman historique d'Alphonse Tilkin, 1900, p. 92 :

Marèye Dj'hène ossi èsteût mètowe so sès qwate filèts,
' Marie-Jeanne aussi était mise sur ses quatre filets '.

Le *Dictionnaire des Spots*, II, pp. 176-177 (n° 2167) enregistre *èsse so sès qwate filèts* 'être sur ses quatre atours (beaux vêtements) = être ajusté avec un soin extrême (Académie), se trouver dans une situation heureuse'. Il donne en variante, d'après Henri Forir, I, p. 370 :

èlle èst mètowe so sès filèts,
' elle est mise sur ses filets '.

et cite Michel Thiry, *Li r'tour à Lîge*, 1858 :

nos nos mètrans so nos qwate filèts,
' nous nous mettrons sur nos quatre filets '.

Édouard Remouchamps, dans son célèbre *Tâtî l' Pèriqui*, paru dans le *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, XXII, 1887, p. 423, dit un peu autrement :

fêz-ve gâye, savéz, moussîz-ve so vosse pus fin filèt,
' faites-vous élégante, savez-vous, habillez-vous sur votre plus fin filet '.

L'expression 'être sur son plus fin filet' figure aussi chez Dominique Beaufort, p. 207 : peut-être a-t-elle la même source. Elle justifie, en tout cas, pour Joseph Dejardin, le sens de « belle mousseûre », 'beau vêtement' qu'il attribue à *filèt*. Sens littéral que ne fournit nullement Jean Haust, lequel donne des exemples mais non un sens au mot *filèt*, traduisant ce dernier de manières différentes selon les expressions dans lesquelles il apparaît ; ce qui laisse supposer qu'il voyait en lui un emprunt au français.

J'ajoute que Dominique Beaufort et Louis Tilkin, dans leur *Petit Glossaire de Termes Inédits*, 1919, p. 20, ont une expression *roter so s' filèt* 'marcher sur son filet' qu'il traduisent par 'marcher légèrement sans presser le pas' : elle ne se comprend pas si on ne note que Lucien Colson a employé dans le *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, L, 1908, p. 43,

la tournure « *si moussî so s' filèt* » 's'habiller sur son filet', c'est-à-dire s'habiller de ses plus beaux vêtements, de ses meilleurs habits'.

Il me paraît probable qu'il faille voir dans *filèt* le terme français au sens de 'broderie, sorte de tissu à mailles que l'on fabrique soit à la main, soit à la mécanique', comme dit le Larousse.

4. « Être mis sur ses quatre (trois) crampons » : le *Dictionnaire français-liégeois*, p. 29 b note qu'à Flémalle on est mis ou habillé 'sur ses trois crampons', *so sès treûs crampons*. A Liège, selon Dejardin, II, p. 176, on est mis 'sur ses quatre crampons' quand on a fait une toilette recherchée. « Crampon », dit-il, signifie ici le bout recourbé qu'on fait exprès aux fers à cheval quand on veut ferrer les chevaux à glace.

5. « Être mis sur ses quatre filipus » : cette expression est fournie par Henri Forir, I, 1866, p. 370 b et reprise par Joseph Dejardin, où le mot est glosé 'toilette recherchée'. On trouve une autre attestation dans le dictionnaire inédit de Charles du Vivier de Streel, qui traduit par 'paré comme un autel', comme Henri Forir d'ailleurs.

6. « Être tiré à quatre épingles » : cette expression française a aussi patoisé. Elle a été notée en français à Genappe par Jules Dewert, ainsi qu'à Mons, où cependant on la trouve aussi en patois sous la plume de Charles Letellier dans l'*Armonaque dé Mons* de 1855, p. 35 :

tê v'là tirée à quate épingues, alons !

Pierre Moutrieux, dans ses *Œuvres choisies* parues en 1912 mais qui remontent au XIX^e siècle, p. 224, dit en parlant de *Jèfkê au dîner du Rwa* : « *V'là mon Jèfkê avèc in.n-uniforme tout neu éyèt tiré à quate épingues* ». Charles Dausias, de Mons aussi, écrit dans le journal dialectal *L' Ropieur* du 27 septembre 1929 :

il ést toudis tiré à quate épingues.

A Blaton Florian Duc, dans son roman *De ç' temps-là, Julie... Juliette*, 1976, p. 21, écrit :

in biau p'tit mossié... tiré à quate épingles.

A Charleroi, j'ai souvent entendu *yèsse tiré à quate èsplénkes* ; à Lille, Alexandre Desrousseaux, dans ses *Chansons et Pasquilles lilloises*, V, 1885, p. 141, dit d'un personnage qu'il est *tiré à quate épinnes*.

C'est donc en zone picarde ou influencée par celle-ci que l'expression a patoisé. Ailleurs, elle appartient au français populaire, comme par exemple dans le *Glossaire du Vendômois*, de Paul Martellière, 1893, p. 243, qui traduit le dialecte *requerton*[é] par 'tiré à quatre épingles, requinqué'.

7. 'Se mettre (s'habiller) sur ses quatorze' : cette expression a été notée à Robertville dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, III, 1908, p. 9 ; — à Verviers par Jean Wisimus, *Dictionnaire populaire wallon français en dialecte verviétois*, 1947, p. 355 a, et chez Martin Lejeune dans le *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, XL, 1900, p. 300. La forme wallonne est *su (seu) mète so sès quatwaze*.

8. 'Être tiré sur ses quinze' : expression notée à Malmedy (voir plus haut) ; mais si on se reporte au *Dictionnaire malmédien* de Hubert Scius (1893) dans l'édition procurée par Albert Leloup, p. 89, on lit :

èsse mètou so sès cwinze,
'être ajusté avec un soin extrême !

9. 'Se mettre sur son dix-huit' : cette expression française a été recueillie en Anjou, à Montjean et Briollay, par A. J. Verrier et J. Onillon dans leur *Glossaire étymologique et historique des Patois et Parlers de l'Anjou*, 1908, I, p. 294 b ; elle signifie 'faire toilette, s'endimancher'.

Charles Nisard, dans son *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue*. Paris, 1872, p. 306, a une notice **Dix-huit** qui dit ceci :

« sorte d'habillement qui est au trente-six, habillement des dimanches ou des cérémonies, comme la moitié de l'unité est à l'unité : 'Oh ! dame, c'est un dix-huit, c'tilà ; mais qu'importe ? tout sert en ménage' » (*Le paquet de mouchoirs*, p. 50, 1750).

« Ce même mot signifie aujourd'hui un soulier ressemelé, c'est-à-dire qui est deux fois 9 (neuf). »

Verrier et Onillon faisaient aussi le rapprochement avec les souliers « deux fois neufs », en invoquant le *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien*, dont la 9^e édition, de 1881, dit ceci p. 144 b :

Dix-huit : « Le fabricant de dix-huit s'appelle le riboui... Le dix-huit n'est pas un soulier remonté ou ressemelé, c'est plutôt un soulier redevenu neuf : de là lui vient son nom grotesque de dix-huit ou deux fois neuf. Le dix-huit se fait avec les vieilles empeignes et les vieilles tiges de bottes qu'on remet

sur de vieilles semelles retournées, assorties, et qui, au moyen de beaucoup de gros clous, finissent par figurer une chaussure ». — D'après Privat d'Anglemont, *Paris Anecdote*, 1860.

10. 'Se mettre sur son trente-et-un'.

a. En Wallonie, en français à Liège, Charleroi, et à Houmont (Tillet), dans Pol Winkin : *Guérets d'Ardenne*, 1973, p. 3, note 1 ; à Vivegnis dans René Hénoumont, *Un oiseau pour le chat. II. Les humanités d'Henri-Léon*, 1975, p. 38 ; à Genappe, selon Jules Dewert en 1908, on était *sur son trente-et-un* quand on était en grande toilette. C'est le sens aussi que l'on doit donner au passage suivant, de Georges Sion dans l'*Almanach Wallon* de 1954, p. 107 : « [Le samedi de la *ducace*], c'est la tradition, les enfants de Goliath [, à savoir les Athois,] *se mettent sur leur trente-et-un* ». Même chose en bruxellois, d'après L. Courouble, *La famille Kaekbroeck*, 1901², p. 224 : « Oui, remarqua sa femme avec ironie, qu'est-ce que vous pensez, madame doit *se mettre sur son trente et un*, et pour qui donc ! »

Notations dialectales : *èsse mètou* ou *triké so s(ès) trinte-onk*, à Liège selon une note de la Société de Littérature wallonne ; *s' mète su s' trinte-èt-yun*, à Namur d'après Victor Tonglet dans *Jules Bondot*, conte inédit de 1975 ; *si mète su s' trinte-èt-onk*, à Dinant selon Victor Collard, *C' qui vint d' Riff, erva d' Raff !*, 1902, p. 100 ; *yèsse su s' trinte-èt-yun*, à Marcinelle d'après Freddy Neufort dans *Spites di coeûr*, 1973, [p. 8] et à Jumet-Roux d'après Pierre Faulx, *Deûsième bouquet d' pinséyes walones*, 1976, p. 85 ; mais on prononce *yèsse su s' trinte-èt-yin* à Montigny-sur-Sambre, selon *Les œuvres wallonnes* de Jacques Bertrand éditées par Jules Vandereuse et Arille Carlier en 1960, p. 48, ainsi qu'à Montigny-le-Tilleul, mais par dérision, à ce que m'apprend M^{me} Lydie Blaimont en 1976 ; on a *ès' mète su s' trinte-èt-un* à Nivelles, d'après Joseph Coppens, *Dictionnaire aclot wallon-français*, 1950, p. 393 a, corrigé en *su s' trinte-èt-yun* dans le volume français-wallon, 1962, p. 506 a ; cette dernière forme est la plus correcte, si l'on se reporte à une citation d'Emmanuel Despret dans le *Dictionnaire des Spots*, II, p. 177 ; on dit la même chose à La Louvière, selon Flori. Deprêtre et Raoul Nopère dans leur *Dictionnaire du Wallon du Centre*, 1942, p. 276 b ; *s' mète su s' trinte-èt-yun* à Soignies, d'après Armand Dechèvre, *Aroy'mint (Premier sillon)*, recueil de poésies de 1973, [p. 9]. Variante : *is s'avin.ne calé su leû trinte èt onk*, 'ils s'étaient « calés » sur leur trente-et-un', dans Lucien Maréchal : *In memoriam. Le Docteur Charles Camberlin, humoriste namurois*, 1925, p. 47.

b. En Lorraine :

1. belge : *vès v'là su vote trente-et-un à ç't-eure-ci*, ' vous voilà sur votre trente-et-un maintenant ', communiqua un correspondant de la Société de Littérature wallonne originaire de Saint-Léger ; *ête sur son trente-et-un*, à Sainte-Marie-sur-Semois, d'après Marcel Moreaux à la même société.

2. française : pas encore de documents notés.

c. En Picardie :

1. belge : *ête su s' trinte-et-un*, à Mons, d'après Charles Letellier dans l'*Armonaque dé Mons* de 1871, p. 77 = Joseph Dejardin, II, p. 177 ; *s' mète su trinte-et-un*, à Mons selon la *Vraie Ervue d' Mons*, 1882, p. 27 ; de même dans *L' Ropëeur*, n° du 8 mai 1908 ; *s' mète su s' trinte-et-un*, à Mons, d'après Auguste Fourmy, *Les Fourmiches*, 1910, p. 20 ; pour Henri Chauvaux et Émile Lebas, de Mons, dans *El Mariache d'el Fie Tapette*, 1910, p. 8, on dit *ête su s' trinte-et-un*. Passons au Borinage : *ête su s' trinte-et-ungn*, à Wasmes, d'après Léon Attenelle, *De ceci, ... de cela*, 1944, p. 63 et p. 112, où on lit : *tu t'as mis su [t'] trinte-et-ungn* ; à Ath, on dit *ête mis su 's trinte-et-un*, selon André Delzenne, *Florilège d'œuvres en français et en dialecte d'Ath*, 1976, p. 216. Arthur Hespel, dans *Les noces d'or du Père Thomas*, 1925, p. 5 b, dit : *Dins in quârt d'eure j'êrvyins d'zous m' trinte-et-in* ; dans *Clairrette*, 1909, p. 11 a : *vous êtes sous vote trente-et-in*. Arthur Hespel était de Tournai.

2. française : Jules Watteuw, de Tourcoing, au tome III de ses *Chansons, Fables et Pasquilles Tourquennoises*, III, 1897, p. 86, a une phrase pour dire qu'[il] *étot su sin trinte-et-in* ; L. Dechristé, de Douai, dans ses *Souv'nirs d'un homme d' Douai de l' paroisse des wios Saint-Albin*, II, 1861, p. 192, écrit : *i s' mèt d'ssus sin trinte-et-un*. A Lille, Alexandre Desrousseaux a trois emplois différents de l'expression : *ête su sin trinte-et-un* (V, 1885, p. 141) ; *s' mète su sin trinte-et-un* (V, p. 126) ; *ête abiyé su sin trinte-et-un* (II, 1893⁴, p. 134). Dans les patois vimeusiens, si on remarque quelque élégance dans la mise de quelqu'un, on dit qu'il *ést su sin trinte-et-un*, ceci d'après Gaston Vasseur dans ses *Proverbes et dictons des patois vimeusiens*, 1960, p. 17.

d. En Bretagne : selon le *Französisches etymologisches Wörterbuch (FEW)* de Walther von Wartburg, XIII, 1965, 101-102, p. 271 b, on dit à Nantes *se mettre sur son trente-et-un*.

e. En Anjou : selon Verrier et Onillon, II, p. 296 b, on dit de même à Briollay et à Saint-Paul-du-Bois ; l'expression signifie ' se parer, s'endimancher, faire toilette '.

f. En Vendômois : selon Martellière, p. 312, *être sur son trente-et-un*, c'est « se mettre dans ses atours, s'endimancher ».

g. En Saintonge : même expression dans les vallées de la Seudre et de la Seugne : *être sur son trente-et-un*, 'avoir mis sa plus belle toilette'.

h. En domaine franco-provençal : à Neuchâtel (Suisse romande) on dit comme à Nantes ; dans le Dauphiné central : *esse sus soun trento-un*. Ajoutons la notation rapportée par Jean-Marie Paisse pour Challonges en Haute-Savoie, d'après l'article de Paul Dufournet sur les *Proverbes, dictons et locutions recueillies à Bassy et à Challonges* paru dans *Le Monde alpin et rhodanien*, 1, 1973, p. 21 : *a lé su son trinte yon*.

i. Languedoc : *estre su soun trent'-un* (FEW) ; d'après le *Dictionnaire languedocien-français* de Maximin d'Hombres et Gratien Charvet, 1884, p. 635 b : *siès sus toun trento-un*, 'tu es en grande toilette'.

Selon le FEW, l'expression est familière ; elle serait attestée depuis A. Delvau dans son *Dictionnaire de la langue verte, argots parisiens comparés*. Paris, 1867², ce qui est faux pour ce qui est de la date d'émergence de l'expression ; il renvoie en outre à Lazare Sainéan, *Le langage parisien au XIX^e siècle*, qui est de 1920.

L'erreur du FEW apparaît si l'on se reporte à Lorédan Larchey, *Dictionnaire historique d'argot*, 1881⁹, p. 350 b, où l'on lit :

se mettre sur son trente-et-un, 'mettre sa plus belle toilette'. Il cite en exemple L. Vidal et le capitaine Delmare, *La Caserne*, 1833, III, p. 33 : « Elle s'était mise sur son trente-et-un, et je puis vous assurer qu'elle était bien ficelée. »

Dans *Les excentricités du langage* du même auteur, 1862⁴, p. 311, on trouve un exemple de plus : « Josillon va reprendre sa toilette, car aujourd'hui il prétend, dit-il, de se mettre sur son trente-et-un » (tiré de Buchon).

C'est toujours de l'argot moderne : voir, par exemple, Géo Sandry et Marcel Carrère, *Dictionnaire de l'argot moderne*, 1953, p. 204, où *se mettre sur son trente-et-un* est glosé 'mettre sa plus belle toilette'.

Pour Albert Barrère dans son *Argot and Slang...*, 1889, p. 457 a, *être sur son trente-et-un* est familier et signifie 'to be dressed in one's best clothes' ; il cite un passage d'un chant parisien non daté, qu'il donne en prose suivie :

Vous n'êtes pas habitué à me voir / comme ça sur mon trente-et-un, / la pelure et le pantalon noirs / avec un tuyau de poêle et des souliers vernis.

Le terme est toujours en vogue ; le Robert cite, VI, p. 651 a, un passage de *Drôle de guerre* par Roland Dorgelès, VIII : « Des soldats sur leur trente-et-un partaient à la recherche de façades classées... »

11. 'Se mettre sur son trente-deux' : c'est d'abord une expression liégeoise : voir Charles Bartholomez, *Les joyeux contes wallons*, 1899, p. 18, où une certaine Rosita est *flotchetèye so s' trente-deûs* 'pomponée sur son trente-deux' ; mais les lexicographes Jean Haust et Élisée Legros, p. 465 b, notent *si moussî so sès trinte-deûs*, 's'habiller sur ses trente-deux' ; une note adressée à la Société de Littérature wallonne consigne *èsse mètou ou triké so s(ès) trinte-deûs*, 'être habillé avec la dernière élégance'. A Cheratte près de Liège, Jean Hofman, dans le 52^e *Annuaire des Auteurs Walons*, 1968, p. 73, dit *rinipé so s' trinte-deûs*, 'rhabillé sur son trente-deux'. Auguste Déom, dans son roman versifié *Deux vrêys camarâdes*, p. 9, écrit : *on 'nnè va so s' trinte-deûs* (Liège).

C'est ensuite une expression picarde : E. Cochet, dans *Le Patois de Gondecourt (Nord). Grammaire et lexique*, 1933, p. 299 a, dit que *i s'a mis su sin trin.ne-deûs* correspond à l'expression 'il s'est mis sur son trente-et-un' en français. A Antoing, en Hainaut belge, Charles Duval note que *s' mète su s' trinte-deûs*, c'est mettre ses plus beaux habits, s'habiller avec recherche, avec élégance (voir *Les Wihots. Recueil d'environ 1500 expressions, locutions, boutades, sentences, maximes, dictons et proverbes en patois tournaisien*, manuscrit de 1958 adressé à la Société de Littérature wallonne, p. 138).

C'est encore, selon le Robert, VI, p. 651 a, une expression française, qu'il illustre d'un exemple tiré du *Journal des Goncourt* en date du 26 février 1885 : « Des bottines vernies !... vous mettez des bottines vernies !... mais vous aurez l'air d'un étudiant sur son trente-deux !... »

12. 'Se mettre sur son trente-six' : on trouve une notation de cette expression chez Lorédan Larchey, *loco citato* ; mais le *FEW*, XIII, 1965, 101-102, p. 271 b, allonge la liste des attestations. Il reprend à Delvau une notation de 1867 et une autre à C. Villatte, *Parisismen ; Alphabetisch geordnete Sammlung der eigenartigen Ausdrucksweise des Pariser Argot*. Berlin, 1888 ; en outre, il la signale à Lyon, et note *se mètr sù sô trèt-e-šie*, qui est du champenois, à Ruffieu-en-Valromey (Ain) et *être sur son trente-six* à Igé (Saône-et-Loire).

13. 'Être sur son quarante-et-un' : cette expression n'a été notée en Wallonie qu'à Binche : *Il èst d'ssu s' quarante-èt-yun*, selon Marc Lefèbvre dans son recueil de dictons *Dè toutes les couleûrs*, 1976, p. 21, n° 149. Par contre, ladite expression est fréquente en flamand. M. Maasen et J. Goossens, *Limburgs Idioticon...* Tongres, 1975, p. 71, relèvent à Weert en Limbourg

belge que 'être bien habillé, être pomponé', en néerlandais 'op zijn puntjes, fijntjes gekleed zijn', se dit *op zijn elf en dertigste gekleed zijn*, littéralement 'être habillé sur son trente-et-onze'. L'expression s'emploie aussi avec *gaan* 'aller', tout comme on dit en languedocien *marcha sus soun trénte-un*, 'marcher avec fierté, se pavaner' (voir d'Hombres et Charvet, *loco cit.*). En outre, la phrase *alles op zijn elf en dertigste willen*, 'vouloir tout sur son trente-et-onze', signifie 'vouloir tout au mieux, à la perfection'.

On retrouve l'expression, probablement à Lierre en Campine anversoise, chez L. W. Schuermans, *Bijvoegsel aan het algemeen Vlaamsch Idioticon*. Louvain, 1883, p. 79 b : *op zijn elf en dertigste gekleed zijn* = fr. « être pimpé à quatre épingles ».

A Maestricht, le Dr H. J. E. Endepols, dans son *Woordenboek of Diksje-naer van 't Mestreechs*, 1955, note à la p. 89 a : *op zijn èllef-en-daartigste gemaak*, 'fait à la perfection'.

Selon Lutz Röhrich, *Lexikon der sprichwörtlichen Redensarten*. Fribourg, 1974³, II, p. 870 b, l'expression appartient au néerlandais général, ce que ne semblent pas assurer les divers dictionnaires que j'ai consultés. Néanmoins je trouve dans *Van Dale Groot Woordenboek der Nederlandse Taal met een uitvoerig supplement* door Dr. C. Kruyskamp, 1970³, I, p. 514 a, que l'expression est archaïque aux Pays-Bas et signifie 'beau, propre, à la perfection, parfaitement en ordre' ; mais aujourd'hui le sens est plutôt 'très lentement et négligemment'.

14. 'Se mettre (s'habiller) sur ses quarante-deux' : expression liégeoise employée plusieurs fois par Joseph Willem : dans *Li Londi d' Pâques*, 1877, p. 7 : *mètowe so mès quarante-deûs*, 'mise sur mes quarante-deux' ; *Li Novel An*, 1887, p. 16 : *dji wadje qui vos v's mousserîz so vos quarante-deûs po l' riçûre*, 'je parie que vous vous habilleriez sur vos quarante-deux pour le recevoir' ; et p. 21, en pseudo-français : *mè v'là mètou sur mes quarante-deux*. En outre, voir Joseph Willems et François Bauwens, *Les joueux d' tours*, 1884, p. 44 : *dji m' va mète so mès quarante-deûs*, 'je vais me mettre sur mes quarante-deux'.

La Société de Littérature wallonne a aussi recueilli l'expression *èsse mètou* ou *triké so s(ès) qwarante-deûs* 'être mis ou nippé sur son ou ses quarante-deux'. L'auteur de cette note ajoutait que l'expression, comme celles où il est question de trente-et-un, trente-deux, et trente-six, proviennent de l'argot parisien. C'est vraisemblable.

15. « Se mettre sur son cinquante-et-un » : de cette expression Jean Tournemille fournit dans *Vie et Langage*, 1967, 182, p. 292, une citation extraite de Balzac, *La Rabouilleuse*, 2^e partie, chapitre VII : « Madame a des petits souliers de satin noir et des bas !... Elle vit sur ses cinquante-et-un ». Tournemille interprète ce texte comme une hyperbole de se mettre sur son trente-et-un.

B. Les explications.

La plupart des expressions relevées plus haut n'ont pas reçu d'explication, sauf deux. « Être tiré à quatre épingles » et « se mettre sur son trente-et-un ».

La première est ainsi expliquée par L. Martel dans son *Petit recueil de Proverbes français* (Paris, Garnier, [1924], pp. 30-31) : « allusion à l'usage d'employer quatre épingles pour fixer les fichus des femmes et les mantelets des hommes. Une épingle arrêta le vêtement dans le dos, deux l'assujétissaient sur les épaules, la quatrième sur la poitrine. Être tiré à quatre épingles signifie exactement 'être ajusté avec quatre épingles'. « Pour Maurice Rat, dans son *Dictionnaire des locutions françaises* (Paris, Larousse, 1957, p. 170), l'expression a pour signification 'porter des vêtements aussi ajustés que s'ils sortaient de l'essayage où le tailleur les a ajustés avec quatre épingles'. « L'emploi de quatre épingles dans l'ajustement remonte haut et loin : *Chaque pèlerin et pèlerine doit quatre épingles pour attacher les quatre corsets des mantelets des hommes et les chapeaux de fleurs des femmes* » dit un règlement du XVI^e siècle pour la paroisse Saint-Jacques de l'Hôpital à Paris. Je ne sais s'il est nécessaire de passer par l'essayage, mais j'ai l'impression que le texte ancien fait allusion à de belles épingles ornementales autant qu'utiles, d'où le sentiment qu'être tiré à quatre épingles, c'est être bien habillé, voire richement ajusté. Cette impression se renforce d'une note comparative : en espagnol l'expression équivalente est *estar de veinticinco alfileres* littéralement 'être de 25 épingles' (voir notamment Charles Joliet : *Le Trésor des Curiosités... L'argot, langage excentrique des peuples étrangers*. Paris, L. Sauvaire, 1891, p. 37).

Il est facile de passer des quatre épingles aux quatre crampons sans qu'il soit nécessaire de passer par les quatre fers d'un cheval, comme le suggère Joseph Dejardin. Il suffit de passer du ton admiratif au ton ironique, et d'amplifier les épingles à l'importance de crampons.

Il est plus difficile d'imaginer ce qu'il y a derrière les fétus, si ce n'est,

peut-être, que la forme ou la couleur des épingles, à un moment donné au cours de l'évolution de la mode, rappelaient l'aspect de fétu de paille. Il n'est pas sans intérêt, cependant, de noter que le fétu, en argot, est un « bâton pour infliger la bastonnade », depuis 1576 une « barre dont se sert le bourreau pour rouer le supplicié ». Pour Gaston Esnault, dans le *Dictionnaire historique des Argots français* (Paris, Larousse, 1965, p. 287 b), ces significations reposent sur des emplois métaphoriques ironiques de *fétu de paille*. « La marine a *paille*, bûche de bois et longue cheville ». Lorédan Larchey, p. 170 a, qui ne connaît que le second sens, indique que « le mot n'est plus usité, mais il fera comprendre l'ironie de barre [au sens d'(aiguille)] ». Car, « si l'aiguille devient une barre, la barre devient un fétu ». Le fétu n'est d'ailleurs probablement qu'une barrette, c'est-à-dire une pièce d'horlogerie ou de bijouterie. Et l'on est très près, dès lors, des épingles.

Que l'on ait hésité entre trois ou quatre fétus ou crampons peut tenir à des variantes dans la manière d'attacher pèlerines, mantelets ou fichus ; ceux-ci, notamment, pouvaient ne nécessiter que trois points d'attache.

Et les quatre *filipus* ? Il faut y voir le nom d'une monnaie, comme dans l'argot français *philippe*, dont ce serait une variante. Il semble que l'on puisse établir cette égalité. Rabelais, au livre III, ch. 36, parle d'un *tournois Philippus*. Vers la même époque, Louis Remacle situe une notation *plipus* au sens de philippus, nom de monnaie, en 1541 et 1542 (voir *Documents lexicaux extraits des archives scabinales de Roanne* (La Gleize) 1492-1794. Paris, Les Belles-Lettres, 1967, p. 312 b). Un extrait de 1574 prouve que le *philippe* est un *daller* ou thaler, c'est-à-dire un écu allemand (voir p. 315 a, s. v^o pont). En France, à l'époque de Henri III (1551-1589) le *gros philippe* est un écu de six livres, le *philippe d'argent* vaut cinq livres, le *petit philippe* trois livres. A Rouen, autrefois, les *philippus* c'était des écus en général (voir Francisque-Michel : *Études de Philologie comparée sur l'Argot et sur les idiomes parlés en Europe et en Asie*. Paris, F. Didot frères, 1856, p. 314 a). Pour Esnault, p. 486 a, le *philippe* est un écu, lequel pouvait valoir, dans la première moitié du XIX^e siècle, selon qu'il était petit, gros ou avec une croix, trois, six ou neuf francs-or en France. Mais il était déjà en circulation dans ce pays au XVI^e siècle, comme en Wallonie, s'il s'agit d'une monnaie d'Espagne. C'est Philippe II, en effet, qui créa le *daeldre* (= thaler) *Philippus*. C'était une pièce d'argent d'environ trente grammes, pouvant valoir soixante patards, eux-mêmes de quarante liards ou quatre-vingts dossoz, m'écrit M. Hubert Frère, l'éminent numismate liégeois. En France, il peut s'agir aussi d'une monnaie italienne, de Milan ou

de Modène, valant plus ou moins six francs-or vers 1840. Ce furent aussi des pièces d'or à l'effigie des descendants de saint Louis. Il est même possible, comme le suggère Lorédan Larchey, pp. 276 b-277 a, que le sens du mot ait glissé vers celui ' d'écu à l'effigie de Louis-Philippe ' ; mais Esnault, qui assure que le louis n'est pas le philippe, ce qui est correct, ne corrige en cela qu'un lapsus de Victor Hugo, et la confusion entre une pièce de trois ou six livres (l'écu) et une de vingt-quatre livres (le louis, même réduit abusivement à la pièce de vingt francs) n'est pas possible. Le glissement de sens est donc vraisemblable et le problème se ramène à savoir si s'habiller d'un vêtement valant quatre philippes, c'est s'habiller richement. Pour M. Hubert Frère, c'était sous l'ancien régime une valeur importante, que l'on consacrait à « l'habit du dimanche ». L'expression ' être mis sur ses quatre philippus ' signifie donc, sans connotation ironique, ' être bien habillé '.

Pour ce qui est des quatre filets, ne peut-on penser à l'époque où l'habillement masculin comportait des dentelles et autres garnitures. Je pense, pour ma part, à des manchettes, à une collerette et à un jabot, en tout donc quatre pièces de filet constituant le comble de l'élégance.

Chronologiquement, les six premières expressions peuvent se classer comme suit, si les suggestions émises sont correctes :

- 「être tiré à quatre épingles」 : moyen âge ;
- 「être mis sur son quatre philippus」 : xvi^e siècle ;
- 「être (mis) sur quatre filets」 : xvii^e siècle ;
- 「être sur ses trois ou quatre fétus」 et 「être sur ses quatre crampons」, formules d'allure argotique.

L'autre expression qui a été l'objet d'explications est ' se mettre sur son trente-et-un '.

On ne peut s'arrêter, comme l'a bien vu Jean-Marie Paisse, à l'explication de Marius Pernoud rapportée par Paul Dufournet pour Challonges : la formule « trouve sa justification dans la grande fête organisée à Genève le 31 décembre, ' jour anniversaire de la restauration genevoise en 1815 ' . Il ajoute que chacun désirait y aller au moins une fois et qu'on ' revêtait alors ce qu'on avait de plus beau ' . » C'est, en effet, une explication a posteriori qui ne pourrait, notamment, pas expliquer l'extension géographique de l'emploi de l'expression.

Quant à l'origine « qu'on lui attribue généralement en Wallonie », à savoir que, comme il n'y a que sept mois qui se terminent le 31, ce jour est

assez rare et « on l'assimile aux dimanches et fêtes où l'on met ses beaux habits », je ne l'ai jamais lue ou entendue auparavant. Considérant que j'ai l'âge et la curiosité nécessaires pour avoir eu l'occasion de rencontrer l'explication si elle était générale, j'estime qu'il y a erreur et que l'explication proposée est limitée à quelques personnes ; elle est aussi une explication a posteriori.

Gaston Vasseur avalise l'explication d'Eman Martin dans *Locutions et proverbes* (Paris, Delagrave, 1925, p. 143), que ce dernier exprime d'abord dans le *Courrier de Vaugelas*, n° du 1 février 1876, p. 148. Émile Littré adoptait aussi cette explication dans son dictionnaire (voir la réédition de Gallimard-Hachette, VII, 1958, p. 1287) : elle « paraît la véritable ». C'est encore l'explication de Barrère et du *FEW* : l'expression vient *from the game termed trente-et-un, that figure being the highest score, est nach dem Namen des Kartenspiels gebildet*. Le jeu de cartes en question est un jeu de hasard qui consiste à compléter 31 points ; qui passe perd, mais qui forme le 31 gagne. ' Se mettre sur son trente-et-un ', c'est donc se vêtir de ses plus beaux habits, de ceux qui font paraître la personne sous le jour le plus favorable. « Trente-et-un étant, à ce jeu, le point qui gagne, on aura dit que se mettre sur son trente-et-un, c'était se mettre ce qu'on avait de plus beau » (Littré).

A cette explication s'oppose celle de Maurice Rat, p. 386, que voici : « Il faut voir dans la première partie *se mettre sur*, l'ancienne tournure qui veut dire ' mettre sur soi ', autrefois *se mettre sus*, et dans *trente-et-un* la déformation populaire de trentain, nom d'une ancienne sorte de drap de luxe, dont la chaîne était composée de trente fois cent fils, et qui, n'étant plus compris, est devenu *trente-un* ou *trente-et-un*. *Se mettre sur son trente-et-un*, c'est donc littéralement ' mettre sur soi son trentain ', et par suite, ses plus beaux atours, ses atours des jours de fête ou de cérémonie ».

Cette explication est la même que celle qu'adopte A. Huizinga dans son dictionnaire de proverbes et expressions *Nederlandse Zegswijzen* (Amsterdam-Bruxelles, Elsevier, 1965, pp. 143 b-144 a, n° 2334) pour l'expression relevée au n° 13 : « Selon certains, cette expression est empruntée au tissage, et elle signifie littéralement ' tissé avec un peigne au travers duquel passent onze et trente ou quarante-et-une galeries, chacune de cent fils. Comparez avec [Guido Gezelle] *Loquela* : ' *Een webbe die geweven wordt aan één keten die geschoren is op elvendertig draden — door een elvendertig — is zeer nauwe* ', une toile qui est tissée sur une chaîne réglée sur quarante-et-un fils — par un quarante-et-un — est très serrée. Au début l'expression

signifiait donc : propre, soigné. Voyez Brederode : ' *Ik selje dat wel opsen elvendartichst klaeren* ', je le clarifierai au mieux. »

« D'autres, cependant, acceptent que l'expression est née des onze villes et trente *grietenijen* ou groupements de villages en lesquels la Frise était autrefois subdivisée, et que l'emploi de l'expression dans le sens qui lui est attaché réside dans le fait qu'il fallait toujours beaucoup de temps avant qu'une affaire pendante à l'assemblée nationale de la Frise ne fût conclue. La convocation des délégués demandait déjà beaucoup de temps, mais ils se dispersaient ensuite pour réfléchir, et beaucoup de temps précieux s'écoulait. Pour cette raison l'expression reçut aussi le sens de ' très lentement, avec complication, à son aise et sans risque '. »

Lutz Röhrich donne à l'expression néerlandaise le sens de ' très beau et distingué, c'est pourquoi cependant lent '. « Par *elf en dertig* on entendait autrefois un peigne de tisserand ou ros, au travers duquel 4 100 fils pouvaient passer, un des plus fins que l'on employât pour produire le tissu le meilleur et le plus large, ce qui demandait beaucoup de temps ». L'auteur renvoie à Georg Büchmann, *Geflügelte Worte. Der Zitatenschatz des deutschen Volkes*, 1867³¹, p. 294.

Le même Röhrich, I, p. 234 b, indique que *elfunddreissig* en Basse-Allemagne et en Saxe désigne quelque chose d'incompréhensible ou d'extrême, Cette signification peut s'appuyer sur une notation de P. Jozef Cornelissen et J.-B. Vervliet dans l'*Idioticon van het Antwerpsch Dialect (Stad Antwerpen en Antwerpsche Kempen)*. *Aanhangsel* (Gand, Siffer, 1906, p. 1676) : *elf en dertig* s'emploie ironiquement pour un nombre que l'on ne veut ou ne peut justifier ; s'emploie aussi ironiquement pour indiquer une petite quantité. Un proverbe dit, en réponse à une question inspirée par la curiosité et à laquelle on ne veut pas fournir la précision chiffrée espérée : *elf en dertig, gelijk de vos eieren leet*, trente-et-onze, tout comme le renard pond des œufs. Une autre expression dit : *op zijn elf en dertig gemakken*, ' tout à son aise ', en néerlandais ' *op zijn duizend (= mille) gemakken* '.

Le problème est de savoir s'il est possible d'harmoniser les différentes acceptions de (*op zijn*) *elf en dertig(ste)*. Je pense que la chose est possible à partir du tissage : 1. tissé avec un peigne serré de 41 trames ; d'où : 2. soigné, propre ; 3. au mieux, parfaitement ; 4. extrême ; 5. incompréhensible ; 6. indéterminé ; 7. cependant : lent, à son aise, sans risque. Il n'est pas possible de reconstruire un semblable chaînon sémantique à partir des onze villes et trente groupements de villages frisons.

En français, c'est Robert qui a l'attitude la plus raisonnable. Après avoir

rappelé les trois étymologies proposées : 1. par altération de trentain ; 2. par le jeu de cartes au trente-et-un ; 3. par le 31 du mois, auquel « on peut penser », il conclut que toutes ces hypothèses sont fausses si « sur son trente-six » est antérieur à « sur son trente-et-un ». Mais voilà : rien ne le prouve, et à s'en tenir à la documentation réunie, le trente-et-un précède le trente-six. Pour ma part j'hésite à penser que l'évolution se fit du jeu de cartes vers l'habillement de qualité. J'hésite, car j'ai relevé dans Charles Duval, p. 6, un proverbe qui dit par allusion évidente au jeu de cartes : *trinte-et-in n'est pos sans as*, « trop dire, c'est souvent dévoiler ce qu'on voudrait tenir caché ; j'en sais assez ; j'ai compris, je sais à quoi m'en tenir ». Ce proverbe contredit l'idée de « se mettre sur son trente-et-un », où l'on étale au contraire sa toilette. En outre, l'observation de Rat sur le sens qu'il faut donner à « se mettre sur » me paraît pertinente. A Douai, on dit « dessus son trente-et-un » et à Tournai « sous ou dessous son... » c'est-à-dire qu'on a un emploi prépositionnel d'un adverbe *dessus* ou *dessous*. N'est-ce pas ce qui est arrivé à *sur* à partir d'une évolution dont l'amorce est bien décrite par Rat ?

Enfin, Verrier et Onillon ont noté un curieux emploi de trente-et-un : « Lorsque nous entendîmes cela, le cœur nous fit trente-et-un » citent-ils d'après l'*Anjou historique*, II, p. 152. Ce nombre ici a valeur de nombre indéterminé, et l'on rejoint un emploi de quarante-et-un en néerlandais. Le parallèle établit qu'il faut voir en cette signification un développement sémantique à partir de l'emploi du nombre dans le tissage. Sans doute est-il bizarre aujourd'hui de dire *elf-en-dertig* et non *een en veertig*, mais il n'est pas impossible qu'il ne s'agisse d'un emprunt au français « être sur son trente-et-un » à une époque où le tissage flamand découvrit le moyen de faire des tissus plus fins encore, grâce à un peigne à 41 trames. Il suffit de substituer *elf* à *éen* pour maintenir un élément de l'expression qui avait précédé, en entrant d'autre part dans le système tel qu'il sera décrit plus loin.

Cet ensemble de considérations m'amène donc à formuler une préférence pour l'étymologie par déformation de trentain. Or ce terme est encore attesté en 1676, et même donné comme vieux par le Sachs-Villatte, *Dictionnaire encyclopédique français-allemand et allemand-français* (Berlin, Langenscheidt, 1917⁴, I, p. 903 c) au sens de « *Art feines Tuch zu Zeremonienkleidern* », ainsi que par *Lexis* de Jean Dubois et ses collaborateurs, 1975, p. 1838 a : « drap dont la chaîne était composée de 3 000 (trente fois cent) fils, et qui s'employait pour la confection des vêtements de céré-

monie'. L'étymologie par trentain a pour elle la vraisemblance ; elle réunit le plus d'arguments en sa faveur, et un de plus : le processus de déformation s'est répété avec le *quint[a]in*, 'toile fort fine et fort claire, dont on faisait des collets et des manchettes', explique Ed. Fournier dans ses *Variétés historiques et littéraires* (Paris, Elzevier, I, 1855, p. 344, note 1).

Il est dès lors possible de penser que des considérations du même ordre conviennent pour trente-deux, trente-six, quarante-deux, puisque l'on a l'assurance que l'on fabriqua autrefois du drap ou du tissu fin à trente, quarante-et-un et cinquante galeries de cent fils. Il faudrait pour être certain d'avoir raison connaître la technologie du tissage plus en détail, ce qui n'est pas mon fait.

Néanmoins, j'ai l'impression qu'à partir de trentain on a obtenu en partie les autres nombres par une sorte de surenchère : le trente-deux devait être meilleur que le trente-et-un, et l'addition d'une unité renforçait l'idée d'excellence, comme si on employait un adjectif au superlatif par rapport au même au positif. Le trente-deux peut encore se justifier à Liège par l'existence des trente-deux bons métiers (bons au sens de forts), mais cette explication ne convient probablement pas pour la Picardie ; le trente-six peut être une extension de l'emploi bien connu dans d'autres expressions ; le quarante-et-un, c'est le trente-et-un plus dix, le quarante-deux, le trente-deux plus dix, l'addition de la dizaine représentant une sorte de superlatif, le cinquante-et-un apparaissant alors comme une hyperbole. Le dix-huit est bien ce que Nisard assure qu'il est, c'est-à-dire le produit de la division de trente-six par deux, ce qui donne une pièce d'habillement sans doute pas du dernier chic mais encore bien acceptable dans sa médiocrité, ainsi que d'un calembour. Sans calembour, 'être mis sur ses quinze' est le produit d'une même division de trentain, et le quatorze en principe est encore moins bien que le quinze. Il y aura donc eu un double mouvement de création fantaisiste, partant de trentain jusqu'à cinquante-et-un, mouvement croissant, avec concurremment un mouvement décroissant de trentain vers quinze, quatorze et dix-huit ; ces nombres étant plus tard revalorisés par rapport à trois ou quatre, dont les expressions sont le produit de la contamination de deux formules concurrentes : **se mettre sur son trentain* + *être tiré à quatre épingles*.

Tout comme en lexicologie donc, l'étymologie de ces expressions s'établit à l'intérieur d'un système fermé, par la contamination de deux étymons voisins ici non seulement sémantiquement mais encore structuralement, puisque *se mettre sur* + *être tiré à* a pu donner *être mis sur* et *être sur*, d'une

part, — et que le nombre quatre se prêtait à l'insertion dans un système où les nombres, en ordre croissant ou décroissant, traduisent des nuances de la pensée, d'autre part.

Les synonymes de «être tiré à quatre épingles», comme *«être habillé de son [costume à] quatre filets» ou *«être habillé de son [costume de] quatre philippus» et leurs formes dépréciatives avec crampons et fétus, qui constituaient aussi un système, se sont amalgamés à l'autre, plus purement numérique. C'est pourquoi il y a une double variabilité dans le grand système ainsi constitué : l'une porte sur les termes nominaux (épingles, philippus, filets, crampons, fétus), l'autre sur les nombres (3, 4, 14, 15, 18, 30, 31, 32, 36, 41, 42, 51).

L'explication proposée n'a pas tenu compte d'un détail qui mérite explication. Dans la série purement arithmétique, on a parfois «sur son», parfois «sur ses». A mon avis, c'est la forme du singulier qui est originale : de «*sur son trentain», devenu par déformation «sur son trente-et-un», on a calqué des formes semblables avec les autres nombres. Les formes au pluriel sont le produit d'une attraction paralogique de la multiplicité impliquée par les nombres sur l'adjectif possessif. Cette explication cohérente renforce l'hypothèse par trentain.

Roger PINON.